

Vallée du Salleron



Lettre
d'information
Natura 2000
n°3 - 2021



À la découverte de la biodiversité d'une exploitation bovine du territoire

**L'activité d'élevage extensif participe depuis longtemps
à la création et au maintien de la biodiversité sur le
bassin versant du site Natura 2000 du Salleron.**

En effet, les prairies permanentes, parfois humides, et leurs haies permettent à divers animaux et plantes de réaliser leur cycle de reproduction. Ces éléments du paysage contribuent également à préserver la qualité de l'eau lorsque l'exploitation est gérée avec des apports minimaux d'intrants ou de produits phytosanitaires. Les bonnes conditions, favorables aux espèces aquatiques, s'en trouvent ainsi maintenues.

Pour faire découvrir les liens étroits entre élevage et biodiversité, un éleveur de la commune de Lathus-Saint-Rémy a accepté d'accueillir, au sein de sa ferme et sur ses terres, un groupe rassemblant habitants, élus locaux et autres exploitants agricoles. Ce moment a été l'occasion d'échanger sur la gestion des prairies, d'un troupeau, et de partir à la découverte de certaines espèces d'oiseaux qui utilisent les prairies, les haies et les boisements de l'exploitation. Une vingtaine de personnes ont pu ainsi comprendre les différents enjeux agricoles et naturalistes qui peuvent se cacher derrière le maintien d'une exploitation en élevage extensif. Un grand merci à la Ferme du Bouchage pour son accueil ! Une expérience, qui souhaitons-le, sera renouvelée au sein d'une autre exploitation !

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter
la nouvelle animatrice Natura 2000 :
Morgane Revol
06 27 81 04 56 - morgane.revol@lpo.fr**

*Les prairies entourées de haies
stockent du carbone, épurent
les eaux, sont source de
biodiversité et caractérisent les
paysages du Montmorillonnais
(MORGANE REVOL)*

Pie-grièche écorcheur (KATIA LIPOVOI)



Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine...

... un partenaire foncier et agricole sur le territoire du Salleron et de ses affluents

L'animation foncière menée par le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) participe à la préservation des milieux et des espèces remarquables du territoire. Par son animation foncière, il peut encourager le maintien de l'élevage extensif grâce à des partenariats avec des exploitants agricoles.

Célia Florczyk et Julien Ventroux nous en disent plus :

Pouvez-vous nous présenter rapidement le but et les actions du CEN Nouvelle-Aquitaine ?

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine est une association dont les objectifs sont : connaître, protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel. Les actions phares sont la maîtrise foncière ou d'usage d'espaces naturels, la restauration et la gestion écologique de ces espaces (567 sites représentant plus de 4400 ha en propriété), l'accompagnement à la mise en œuvre des politiques publiques environnementales. Le CEN gère également 7 réserves naturelles régionales et une réserve naturelle nationale, et anime 41 sites Natura 2000 répartis sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Sur quels types de parcelles intervenez-vous ?

Le Conservatoire privilégie l'intervention sur des espaces naturels ou semi-naturels qui concentrent des enjeux de préservation ou de restauration forts. L'objectif étant de maintenir ou de favoriser une biodiversité remarquable et diversifiée.

Quels types d'actions menez-vous dans le Montmorillonnais ?

Dans le Montmorillonnais, le CEN est signataire du Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) Gartempe et Creuse. Dans ce cadre, nous nous concentrons sur des zones humides qui nécessitent d'être restaurées et préservées. Le CEN est également animateur des sites Natura 2000 des Brandes de Montmorillon et Landes de Sainte-Marie. Sur ce site, un partenariat étroit avec l'armée de Terre (RICM) nous permet de prévoir et d'effectuer la gestion des espaces naturels sur le camp militaire. Nous sommes également gestionnaire et/ou propriétaire de plusieurs autres sites dans le Montmorillonnais : Brandes de la Loge, Brandes d'Haims, Prairies de Poilieu, Étang de Beaufour, Tourbière des Régeasses, Landes de Sainte-Marie, Portes d'Enfer au bord de la Gartempe.



Fauvette pitchou, une habitante rare des landes (JEAN-GUY COUTEAU)

Sites Natura 2000 Brandes de Montmorillon et Landes de Sainte-Marie (CEN NA)





Pose de clôtures prise en charge par le CEN pour améliorer l'utilisation des prairies par les éleveurs en place sur la commune de Saulgé (CEN NA)

Quels peuvent être vos liens avec la profession agricole du sud-est de la Vienne ?

La bonne gestion écologique des espaces naturels est très intimement liée aux pratiques agricoles. Pour certains milieux ouverts, comme les prairies et les pelouses sèches, cela va sans dire puisque l'élevage extensif est la condition durable de leur préservation. Dans ce secteur, nous travaillons avec 16 agriculteurs qui exploitent des parcelles du CEN.

Par quels outils permettez-vous à un exploitant d'utiliser vos terres ? Cela peut-il être un atout pour certains agriculteurs ?

Nous proposons aux exploitants de définir ensemble des modalités d'usage des parcelles, pour qu'elles leur conviennent, tout en modérant au maximum les pratiques ayant des impacts négatifs sur la biodiversité : limitation des intrants et du retournement des prairies, décalage de fauche, entretien écologique des haies. Pour cela, nous contractons des baux ruraux à clauses environnementales avec les agriculteurs intéressés pour exploiter les parcelles du CEN. Cela permet à de jeunes agriculteurs de s'installer sans acheter les terres que nous leur mettons à disposition. Pour les exploitants proches de la retraite, la vente de leurs terres au CEN leur permet de poursuivre leur activité jusqu'à son arrêt, et d'être rassurés sur le devenir des parcelles dont ils ont pris soin.

Quelles actions souhaitez-vous mener sur le bassin versant du Salleron et du Vairon ?

Dans le cadre du CTMA, nous avons pour projet d'acquérir de nouvelles parcelles sur lesquelles nous avons identifié des zones humides (prairies humides, zones de sources, parcelles de bord de cours d'eau, forêt humides, etc.) qui nécessitent d'être préservées ou restaurées. Ces acquisitions permettront également de conforter les pratiques pastorales et le maintien des prairies permanentes dans ce secteur encore majoritairement bocager. Le fait d'acheter des parcelles en bord de cours d'eau permettrait à d'autres porteurs de projets comme le syndicat d'aménagement Gartempe Creuse, la communauté de commune Vienne et Gartempe ou la Fédération de pêche de la Vienne, de mettre en place des actions de restauration de cours d'eau ambitieuses. Enfin, le CEN effectue des missions d'assistance technique auprès des collectivités afin de les aider à agir en faveur de la biodiversité sur ce territoire.



Cuivré des marais
(VÉRONIQUE GAUDUCHON)

Apport de granulats de différentes tailles pour stopper l'érosion et diversifier les habitats aquatiques d'un cours d'eau sur les parcelles du CEN, commune de Saulgé (CEN NA)



Et au milieu coulent des rivières

Le nouveau contrat territorial Gartempe et Creuse animé par le Syndicat d'aménagement Gartempe et Creuse (SYAGC) et signé pour 2020-2022 fait appel à plusieurs maîtres d'ouvrage (voir ci-contre). Ce type de contrat permet de travailler concrètement pour préserver et améliorer le fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques, en mobilisant des moyens humains, techniques et financiers sur une période donnée.

Les acteurs du territoire se sont accordés afin de poursuivre les efforts déjà engagés durant les précédents contrats depuis 2002, et traiter un maximum de problématiques identifiées sur le territoire pour atteindre le bon état des eaux. Ainsi, des actions seront prévues sur les cours d'eau, sur les zones humides, auprès de la profession agricole, du public et des scolaires. Ce nouveau contrat concerne la Gartempe, la Creuse, la Benaize, le Salleron et certains de leurs affluents.

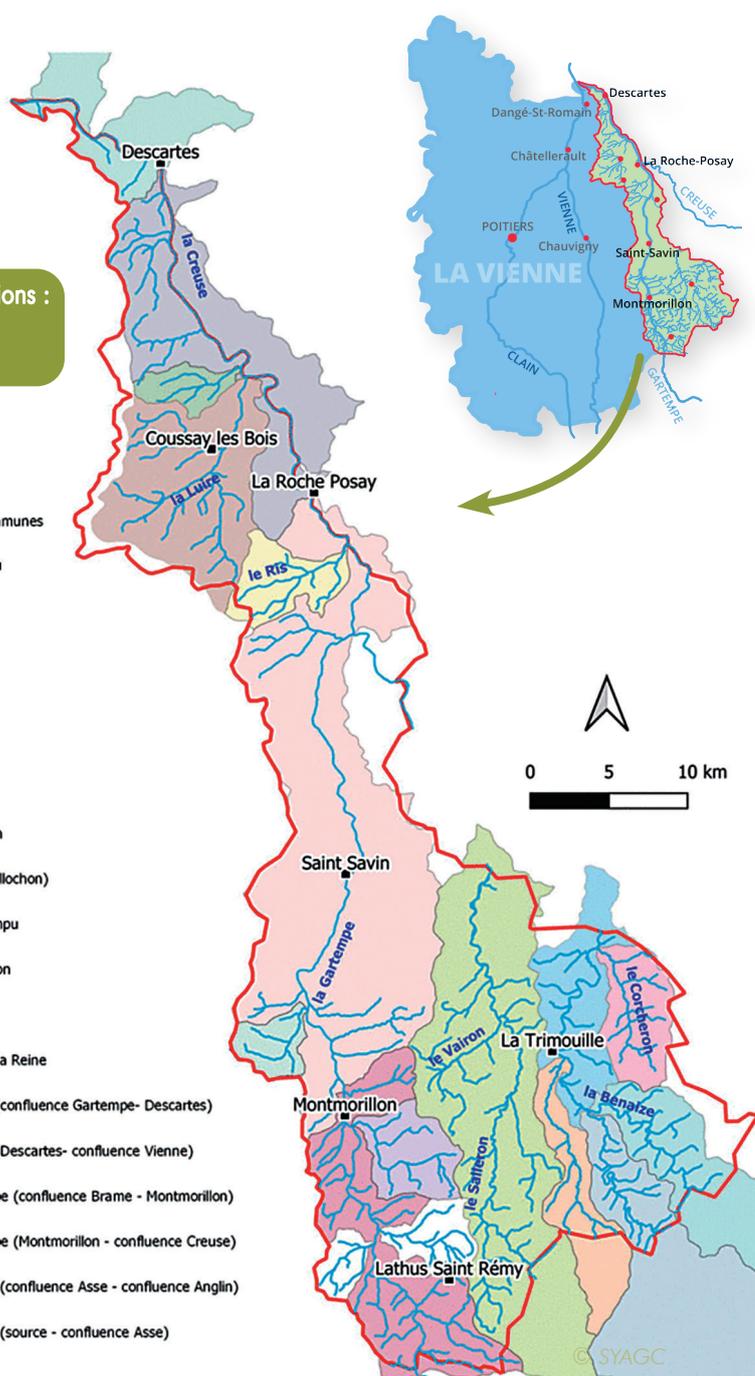
Territoire du contrat territorial Gartempe et Creuse



Pour plus d'informations : <https://www.contrat-gartempe-creuse.fr/>

Légende

- Principales communes
- Cours d'eau
- ▭ Territoire
- Masses d'eau
 - L'Asse
 - Le Salleron
 - La Luire
 - Le Narablon
 - Le Riou (l'Allochon)
 - L'Etang rompu
 - Le Corcheron
 - Le Ris
 - Le Gué de la Reine
 - La Creuse (confluence Gartempe- Descartes)
 - La Creuse (Descartes- confluence Vienne)
 - La Gartempe (confluence Brame - Montmorillon)
 - La Gartempe (Montmorillon - confluence Creuse)
 - La Benaize (confluence Asse - confluence Anglin)
 - La Benaize (source - confluence Asse)



Repères

- Signature du contrat territorial : 2020
- Maîtres d'ouvrage : le Syndicat d'aménagement Gartempe et Creuse, la communauté de communes Vienne et Gartempe, la Fédération de pêche de la Vienne, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, Vienne Nature, la Chambre d'agriculture de la Vienne et la LPO
- Coût total du projet : 3 243 264 €

Sortie scolaire à la découverte des petites bêtes de la rivière avec la LPO (STÉPHANE TROUBAT)



Retrouvez l'actualité du site Natura 2000 : <http://montmorillonnais.n2000.fr>



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Animatrice locale chargée du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :

Morgane Revol
morgane.revol@lpo.fr
06 27 81 04 56

LPO Poitou-Charentes

25 rue Victor Grignard - 86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 55 22

Site internet : poitou-charentes.lpo.fr